CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E121962** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 24/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/08/2006

Raison sociale : SAMUEL RETORNAZ

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/11/2023

Capital : 7 500

2 RUE DE ROUGEMONT
2 RUE DE ROUGEMONT
25640 CENDREY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2013B00273

Siret : 491 684 817 00035

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 4313708

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4386788404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4386788404

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/03/2026

Téléphone : 06 81 11 33 49 **Fax :**

Portable : 06 81 11 33 49

Responsabilité légale :
RETORNAZ SAMUEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : eurl.retornaz@gmail.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 446 424 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	09/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	24/02/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/04/2026 13:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E121962** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE **24/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/08/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/11/2023
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2013B00273

Siret : **491 684 817** **00035**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 4313708

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4386788404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4386788404

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/03/2026

Raison sociale : **SAMUEL RETORNAZ**

2 RUE DE ROUGEMONT
2 RUE DE ROUGEMONT
25640 CENDREY

Téléphone : 06 81 11 33 49 **Fax :**
Portable : 06 81 11 33 49

Site Internet :
E-mail : eurl.retornaz@gmail.com

Responsabilité légale :
RETORNAZ SAMUEL GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/02/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/04/2026
o Isolation des combles perdus	21/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/04/2026 13:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.